

Livret d'accueil des étudiants en soins infirmiers USA Bourneville



CENTRE HOSPITALIER



**Centre Hospitalier Interdépartemental de
Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
7 rue Benserade
94250 GENTILLY**

FICHE 1

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU PÔLE DE LA STRUCTURE OU DE L'UNITE DE SOINS

INTITULE

Structure : **Centre Hospitalier Interdépartemental de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent**
<< Fondation Vallée >>

Pôle : Adolescents

Unité de soins : Unité de Soins Adolescents Bourneville

Localisation : CHI Fondation Vallée
7 rue Benserade
94250 Gentilly
01.41.24.81.00.

TYPOLOGIE DU STAGE

jour nuit internat

Spécialité, orientation : santé mentale

Hospitalisation à temps plein hôpital de jour
 Ambulatoire Urgence Autre

CAPACITE D'ACCUEIL

Lits : 10

RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT

Nom et fonction du responsable de l'encadrement des étudiants :

Mme Michèle PASCAL, Cadre Supérieur pôle Adolescents

Téléphone :

01.41.24.81.00

Email :

michele.pascal@ch-fondationvallee.fr

NOM DU MAÎTRE DE STAGE

Nom et fonction :

Mme Jennifer CHATELIER

Cadre socio-éducative

Téléphone :

01.41.24.81.14

Email :

jennifer.chatelier@ch-fondationvallee.fr

NOM DU FORMATEUR RÉFÉRENT DE STAGE

A remplir avec l'étudiant lors de l'entretien d'accueil avec le tuteur

Nom :

IFSI :

Téléphone :

Email :

NOM DU TUTEUR DE L'ÉTUDIANT

A remplir avec l'étudiant lors de l'entretien d'accueil avec le tuteur

Nom :

FICHE 2
CONDITIONS D'ACCUEIL

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SOINS

- 1 médecin praticien hospitalier, responsable de l'unité mi-temps
- 1 médecin assistant, mi-temps
- 1 interne
- 1 psychologue mi-temps
- 1 cadre de santé
- 5 infirmier(e)s de jour et 3 de nuit
- 3 aides-soignants de jour et 1 de nuit
- 4 éducateurs spécialisés
- 1 ASH
- 1 psychomotricien, temps partiel
- 1 assistante sociale, temps partiel
- 1 secrétaire médicale, temps partiel

HORAIRES DES SOIGNANTS	HORAIRES DE L'ETUDIANT(E)
Matin : 7h00 - 15h00 Après-midi : 13h30 - 21h30 Jour : 9h00 - 17h00 ou 10h00 - 18h00 Nuit : 21h00 - 7h00	Sur la base des 35 heures par semaine Matin : <ul style="list-style-type: none">- 8h00 - 15h00 (lundi et vendredi)- 7h00 - 14h00 (mardi, mercredi et jeudi) Après-midi : <ul style="list-style-type: none">- 13h30 - 20h30 A définir avec l'étudiant lors de l'entretien d'accueil avec le tuteur

MODALITES D'ENCADREMENT

Au préalable l'étudiant, son IFSI et l'hôpital de la Fondation Vallée auront signé la « Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers ».

1. Avant le stage

Prise de contact avant le début du stage : oui non

Si oui, modalités prévues : contacter par téléphone l'unité une semaine avant le début de stage, au plus tard.

2. Organisation du 1^{er} jour

Horaire d'accueil le 1^{er} jour : 9h00

Lieu : UCD Bourneville, Fondation Vallée

Accueil assuré par : le cadre de l'unité ou un infirmier

Objectifs : *Présenter l'unité avec l'appui du livret d'accueil et règlement intérieur.*

3. Entretiens Étudiant – Tuteur

A remplir avec l'étudiant lors de l'entretien d'accueil avec le tuteur

1. Date de l'entretien d'accueil avec le tuteur (à définir le 1^{er} jour) : le ... / ... /

Objectif : *Organiser le stage et définir les objectifs.*

2. Date de l'entretien de mi-parcours (à définir lors de l'entretien d'accueil) : le ... / ... /

Objectif : *Permettre à l'étudiant de s'auto-évaluer et réajuster sa pratique.*

3. Date d'évaluation de fin de stage (à définir lors de l'entretien d'accueil) : le ... / ... /

Objectif : *Évaluer l'acquisition des compétences, remplir le portfolio et la feuille d'appréciation.*

CONDITIONS PARTICULIERES :

Tenue : haut de tunique, blouse personnelle ou en civil

Repas : pris en charge par la Fondation Vallée (repas thérapeutique)

Clés : en échange de la signature d'une décharge

Vestiaire : oui non cadenas : oui non

FICHE 3

SITUATIONS LES PLUS FREQUENTES AUXQUELLES L'ETUDIANT POURRA ETRE CONFRONTE

MISSION PRINCIPALE

Soins à visée : ■ Préventive ■ Curative ■ Diagnostique ■ Éducative ■ Autre

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE LA POPULATION ACCUEILLIE

Age :

12 / < 18 ans

Pathologies :

États limites, pathologies narcissiques
Dépression
Troubles du comportement
Schizophrénie (entrée et décompensation)
Psychoses infantiles, dysharmonies psychotiques



SITUATIONS CLINIQUES PROFESSIONNALISANTES

Objectifs :

- Identifier les situations de soins récurrentes dans l'unité.
- Recenser les actes soignants et les connaissances théoriques qui s'y rapportent.
- Identifier les compétences (du portfolio) mises en œuvre par l'étudiant lors de ces situations.
- Acquérir des connaissances et/ou consolider les acquis sur l'hygiène des mains (prévention de la transmission manu et aéroportée) : formaliser un temps de démonstration de la friction des mains par la solution hydro alcoolique et du lavage simple des mains.

Situations prévalentes :

1. Gestion de l'angoisse
2. Participation aux synthèses
3. Activités thérapeutiques
4. Accompagnement à l'extérieur
5. Prise en charge médicamenteuse

SPECIFICITE DU SERVICE

L'USA Bourneville a pour vocation d'accueillir des adolescents présentant des difficultés d'ordre psychique.

L'unité est sectorisée sur le 94 (Val de Marne) elle est ouverte 24h/24, toute l'année, sauf le mois d'août et une semaine à Noël ainsi que du samedi 12h au dimanche 17h.

L'USA Bourneville met à disposition des patients du service et de leurs familles une permanence téléphonique 24h/24, délivrant conseils et orientation si nécessaire.

Mode d'admission :

Pour la majorité des patients, le mode d'hospitalisation est libre (c'est-à-dire en accord avec le jeune et sa famille ou représentant légal, la plupart du temps). Cependant, dans certains cas, la justice peut être le tiers demandant l'hospitalisation, il s'agit alors d'une OPP (Ordonnance de Placement Provisoire).

1. Dossier de candidature

Le CMP nous adresse les jeunes via un dossier de préadmission. Au regard des éléments cliniques (troubles, environnement, scolarité, parcours de soins antérieur, suivi thérapeutique) recueillis par le pédopsychiatre, l'indication d'une synthèse de préadmission avec les partenaires extérieurs (CMP, ASE, placement familial...) peut être posée, sinon une orientation leur est conseillée.

2. Synthèse de préadmission

Une synthèse de préadmission a lieu afin que les partenaires extérieurs puissent exposer la situation passée et présente de l'adolescent. Le but de la synthèse est de penser au projet de ce dernier. Elle permet aussi d'expliquer aux partenaires extérieurs les modalités de prise en charge sur l'unité et ce que celle-ci peut apporter à l'adolescent.

3. Entretien de préadmission

Un entretien de préadmission est proposé à l'adolescent et à sa famille. Celui-ci permet à l'équipe médicale d'évaluer la situation clinique du patient, ses motivations, ainsi que celle de sa famille.

Les modalités de prise en charge sont expliquées à la famille (sortie le week-end, activités thérapeutiques, scolarité...), un règlement intérieur leur est remis. Une visite de l'unité est proposée.

Une date d'admission peut leur être proposée.

Projets de soins :

Le projet de soins de l'unité a pour but de créer un espace de soin « institutionnel » ; un espace de rencontre du patient avec sa souffrance, les causes et les conséquences de celle-ci, mais aussi la rencontre avec des soignants qui font tiers.

Cette rencontre avec les soignants crée un espace relationnel où se noue une relation thérapeutique permettant de parler de ce que l'on ressent, ou de donner à voir ce que l'on ressent.

Cadre thérapeutique :

Le temps de l'hospitalisation est rythmé par la vie quotidienne (toilette, repas, école, activités thérapeutique, ...), mais il s'articule surtout autour d'un outil de soins : le cadre thérapeutique.

Le cadre est ce qui entoure, ce qui limite, ce qui contient. Le cadre thérapeutique permet une symbolisation de la contenance physique et psychique qui se veut rassurante.

Il comprend :

- Projet de soins individuel

Qui renvoie à un engagement mutuel entre le patient, sa famille et l'équipe.

- Période de séparation

Qui permet une pause avec l'environnement et limite les sources d'excitation.

- Unité ouverte

Qui permet de travailler le lien social avec l'extérieur (sortie, accompagnements, travail sur l'autonomie...).

- Contenance

Qui vise à créer un espace sécurisant.

- Entretiens médicaux

Qui permettent un travail psychologique des troubles.

- Entretiens infirmiers

Qui permettent l'évaluation clinique, la création du lien soignant-soigné, et de soulager l'anxiété, de faire baisser l'angoisse au quotidien.

- Médiations thérapeutiques et repas thérapeutiques

Qui permettent l'évaluation clinique à l'aide d'un « média », et visent à l'étayage et à la restauration narcissique du patient.

La médiation thérapeutique est aussi un support à la relation avec l'adolescent. (cf. : projet de chaque médiation)

- Travail en équipe pluridisciplinaire

Par le biais de rencontres quotidiennes lors des transmissions et pluri-hebdomadaires autour de synthèses. Lors de travail en collaboration lors d'activités thérapeutiques.

La vie dans le service :

La vie dans l'unité est rythmée par des temps de la « vie quotidienne », des « activités thérapeutiques », et des temps informels où patients et soignants peuvent se retrouver autour de DVD, de jeux de société, devant la télé ou d'autres activités à l'initiative des uns et des autres.

Travail de réseau :

Le projet de l'unité s'inscrit dans un « réseau de soins ». Le travail de l'équipe soignante, au-delà de l'accueil et des soins, est de penser en collaboration avec le CMP de référence à la meilleure orientation pour le patient. L'UES Bourneville permet l'évaluation clinique et psychopathologique des adolescents présents. C'est aussi un espace tiers pour soutenir ou élaborer le projet de soin.

Le projet de suite du patient est pensé en lien avec le réseau, au travers de synthèses avec les partenaires extérieurs (CMP, ASE, ...) d'accompagnement (rendez-vous CMP, justice, ASE, ...).

JOURNEE TYPE	MEDIATIONS A VISEE THERAPEUTHIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 7h00 - 7h15 : Relève et transmissions équipe de nuit /équipe matin. ➤ 7h15 : Lecture des transmissions et planification de la journée. ➤ 8h15 -8h45 : Réveil des patients, préparation et distribution des traitements. ➤ 8h30 – 9h30 : Petit déjeuner, accompagnement à l'école, sollicitation aux soins d'hygiènes. ➤ 9h30 - 9h45 : Transmission avec l'équipe médicale. ➤ 10h00 : Participation aux entretiens médicaux, accompagnement si nécessaire en consultation et à la scolarité. <p>Temps informels et/ou activité thérapeutique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 11h45 : Préparation traitements. ➤ 12h00 : Distribution des traitements et repas thérapeutique. ➤ 13h30 - 14h00 : Relève et transmission équipe du matin / équipe d'après-midi. ➤ 14h00 - 15h00 : temps calme / synthèse ou réunion d'équipe. ➤ 15h00 – 16h00 : Participation aux entretiens médicaux, accompagnement si nécessaire en consultation et à la scolarité <p>Temps informels et/ou activité thérapeutique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 16h00 - 16h30 : Préparation traitements goûter. ➤ 16h30 – 18h45 : Activités ou médiation thérapeutique / Entretiens individuels ou familiaux / Temps informels. ➤ 18h45 : Préparation traitements ➤ 19h00 : Distribution des traitements et repas thérapeutique. ➤ 20h00 -21h00 : Transmission écrite. ➤ 21h00 - 21h30 : Relève et transmission équipe d'après-midi / équipe de nuit. ➤ 20h – 22h30 : Temps informels. ➤ 22h30 : Traitements de nuit et coucher. 	<p>Lundi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 15h30 – 16h00 : Réunion soignants soignés ➤ 17h00 - 20h00 : Atelier cuisine <p>Mardi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 13h00 – 14h00 : Atelier relaxation ➤ 16h30 – 17h30 : Jeux dramatique <p>Mercredi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 14h00 - 16h30 : Piscine ➤ 15h30 – 16h30 : peinture <p>Jeudi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 11h00 - 12h00 : Psychomotricité <p>+ A la demande des patients et à la disponibilité des soignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier esthétique ➤ Sortie thérapeutique... 	
	<th data-bbox="815 927 1417 1019">SYNTHESES ET REUNIONS D'EQUIPE</th>	SYNTHESES ET REUNIONS D'EQUIPE
	<p>Lundi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 14h00 - 15h00 : Synthèse <p>Mardi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 14h00 - 15h00 : Réunion avec la psychologue <p>Jeudi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 14h00 - 15h00 : Réunion d'équipe <p>Vendredi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 14h00 - 15h00 : Synthèse 	
RESSOURCES A LA DISPOSITION DE L'ETUDIANT		
<p>La première ressource reste la disponibilité de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p><u>Ressources matérielles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Classeurs de protocoles • Classeurs élève • Intranet • Internet • Bibliothèque de la « Fondation Vallée » • Revues professionnelles... 		

FICHE 4

COMPETENCES ET SITUATIONS PROFESSIONNELLES DE SOINS

COMPETENCES POUVANT ÊTRE VALIDÉES	Cocher si réalisable dans le service	SITUATIONS PROFESSIONNELLES DE SOINS
COMPETENCE 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	✓	Assister aux synthèses cliniques
COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers	✓	Assister aux synthèses cliniques Construction d'une démarche de soins
COMPETENCE 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	✓	Stimulation aux soins d'hygiène et possible aide Accompagnement pour les repas thérapeutique
COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	✓	Entretien infirmier formel et informel Surveillance des effets secondaires et attendus des traitements (prise des paramètres vitaux ...)
COMPETENCE 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	✓	Activités thérapeutiques Repas thérapeutiques Sorties Traitements
COMPETENCE 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	✓	Entretiens infirmiers et médicaux Activités thérapeutiques Activité informel
COMPETENCE 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	✓	Bilan de mi-stage Transmissions orale et écrites Questionnement professionnel Observation et évaluations des bénéfices/risques de sa pratique
COMPETENCE 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	✓	Démarche de soins Transmissions Questionnement à l'équipe pluri-professionnel
COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes	✓	Planification des soins Organisation d'une activités informelle Transmissions
COMPETENCE 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation	✓	si d'autre stagiaires sont présents

LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil de sortie	✓	Avec le médecin et soignants
Soins d'hygiène et de confort	✓	Principalement stimulation
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	✓	Avec le médecin et soignants
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	✓	
Prélèvements veineux		
Prélèvements capillaires	✓	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
Injections parentérales avec calcul de dosage		
Perfusions périphériques avec calcul de dosage		
Pansements simples		
Pansements complexes/drainages		
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols		
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	✓	Sous la responsabilité des infirmiers
Surveillances pré et post opératoire	✓	Avec l'équipe
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	✓	
Préparation de la sortie d'un patient	✓	Avec l'équipe
Techniques de médiations thérapeutiques	✓	Avec l'équipe
Utilisation de seringues auto-pulsées		
Pose et surveillance de sonde gastrique		
Pose et surveillance de sonde urinaire		
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion		
Injections dans des chambres implantables		
Autres :	✓	
Repas thérapeutique	✓	
Accompagnement extérieur	✓	Avec soignants sauf si autorisation de sortie seul du patient et après avis de l'équipe
Participation aux synthèses	✓	
Écoute active et Observation	✓	
Recueil des données et analyse avec l'équipe	✓	
Transmissions orales et écrites	✓	
Injection intramusculaire	✓	Avec accompagnement infirmier

*Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État Infirmier - Annexe 2- Référentiel de compétences.

** Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État Infirmier - Annexe 1- Référentiel d'activités